



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/501

Lyon 1er - Cession à l'euro symbolique de volumes et parcelles de terrain situés 16 rue Raymond à la société Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) - EI 01042 - N° inventaire 01042 T 001, 01042 V 002, 01042 V 003

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. MICHAUD Raphaël

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/501 - LYON 1ER - CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE DE VOLUMES ET PARCELLES DE TERRAIN SITUES 16 RUE RAYMOND A LA SOCIETE ENTREPRENDRE POUR HUMANISER LA DEPENDANCE (EHD) - EI 01042 - N° INVENTAIRE 01042 T 001, 01042 V 002, 01042 V 003 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon était propriétaire d'un immeuble situé au 26 rue de Crimée et 16 rue Raymond à Lyon 1^{er}, et d'une partie de l'impasse au droit de ce bâtiment, dénommée « impasse Raymond », comportant les parcelles cadastrées AL 270, 278 et 199, ainsi que de volumes situés sur les parcelles AL 277 et AL 269. Pour précision, les autres volumes des parcelles AL 277 et AL 269 ont été cédés par la Ville de Lyon au profit de la Communauté urbaine de Lyon le 25 novembre 2013.

L'immeuble du 26 rue de Crimée / 16 rue Raymond a fait l'objet d'une division en volumes le 23 mars 2001, le partageant en deux volumes. La Ville de Lyon a conservé le volume 1 correspondant à un local associatif en rez-de-chaussée du bâtiment, avec cour, remise et une partie du tréfonds. Ce local est actuellement mis à disposition par convention à l'association du Cercle des chefs d'atelier. Le volume 2, composé de logements sur les deux niveaux supérieurs du bâtiment, de la cage d'escalier et du reste du tréfonds a été cédé à la fédération Habitat et humanisme.

L'accès au volume communal se faisant par le 26 rue de Crimée, la Ville de Lyon n'a pas d'intérêt à conserver une partie de l'impasse Raymond, sur laquelle elle n'a pas d'accès, et dont l'entretien est à sa charge. C'est pourquoi elle a proposé à la société Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) société foncière affiliée à la fédération Habitat et humanisme, d'acquérir cette partie de l'impasse. L'emprise concernée, d'une superficie de 134 m², se compose de :

- La parcelle AL 199, d'une superficie de 15 m²,
- La parcelle AL 270, d'une superficie de 22 m²,
- La parcelle AL 278, d'une superficie de 15 m²,
- Le volume 2 correspondant au sous-sol en pleine terre – surface – élévation parcelle sur la parcelle AL 269, d'une surface de 52 m²,
- Le volume 2 correspondant au sous-sol en pleine terre – surface – élévation parcelle sur la parcelle AL 277, d'une surface de 30 m².

La société EHD étant favorable à cette acquisition, et au vu du contexte, la Ville de Lyon et EHD se sont entendues pour un prix de cession à l'euro symbolique, prix validé par France Domaine dans son avis n° 2020381-V0802 du 11 août 2020.

Pour votre information, les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur.

Vu l'avis n° 2020381-V0802 de France Domaine en date du 11 août 2020 ;

Madame la Maire du 1^{ème} arrondissement ayant été consultée pour avis par courrier du 12 novembre 2020 ;

Vu le projet d'acte ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sûreté ;

DELIBERE

- 1- La cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AL 270, 278 et AL 199, et de volumes de sous-sol en pleine terre – surface – élévation pour les parcelles AL 277 et AL 269 situées 16 rue Raymond, à la société Entreprendre pour humaniser la dépendance est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer aux conditions précitées l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document afférent à cette cession.
- 3- S'agissant d'une cession à l'euro symbolique, la recette sera imputée sur la nature comptable 75888, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.
- 4- La sortie du bien ainsi que la régularisation suite à la division en volume seront intégrées à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

Etat	N° d'inventaire	Désignation	Superficie cédée m ²	Superficie totale EI m ²	Compte immobilisation	Observations
Sortie	01042A000	Immeuble	5	5	2132	Régularisation division en volumes (bien intégré au volume 1)
Sortie	01042A001	Association	360	360	2132	Régularisation division en volumes (bien intégré au volume 1)
Sortie	01042B000	Rangement	23	23	2132	Régularisation division en volumes (bien intégré au volume 1)
Entrée	01042V001	Local, rangement et cour		388	2132	Régularisation division en volumes (bien issu des biens n° 01042A000, 01042A001 et 01042B000)

Etat	N° d'inventaire	Désignation	Superficie cédée m²	Superficie totale EI m²	Compte immobilisation	Observations
Sortie	01042T001	Terrain parcelles AL 199, AL 120 et AL 278	52	52	2115	Valeur nette comptable à 7 282,51 €
Sortie	01042V002	Sursol parcelle AL 269	52	52	2115	Valeur nette comptable à 7 282,51 €
Sortie	01042V003	Sursol parcelle AL 277	30	30	2115	Valeur nette comptable à 4 204,35 €

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

Grégory DOUCET